



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 17 juillet 2024
(OR. en)

12285/24
PV CONS 41
AGRI 571
PECHE 293

PROJET DE PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Agriculture et pêche)
15 juillet 2024

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour qui figure dans le document 11961/24.

2. Approbation des points "A"

Liste des activités non législatives 12053/24

Le Conseil a adopté tous les points "A" dont la liste figure dans le document indiqué ci-dessus, y compris tous les documents linguistiques COR et REV présentés pour adoption. Les déclarations relatives à ces points figurent dans l'addendum.

Activités non législatives

3. Programme de travail de la présidence



Présentation par la présidence

La présidence a présenté le programme de travail de la présidence hongroise concernant les secteurs de l'agriculture et de la pêche.

AGRICULTURE

Activités non législatives

4. Viabilité des zones rurales – renouvellement des générations et aspects démographiques 12040/24
Échange de vues

5. Questions agricoles liées au commerce 12156/24
Informations communiquées par la Commission
Échange de vues

Divers

6. Agriculture

- a) **Agriculture et sylviculture européennes: l'épine dorsale d'une UE compétitive, souveraine et prospère**  12116/24
Informations communiquées par l'Autriche, soutenue par la Finlande, la Grèce, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie et la Tchéquie

Le Conseil a pris note des informations communiquées par l'Autriche ainsi que des observations des délégations et de la Commission.

- b) **Résultats du forum politique sur la promotion de la recherche et de l'innovation en Europe centrale et orientale dans le cadre de la gestion durable des ressources naturelles, de la sécurité des systèmes alimentaires et du développement des politiques de bioproduction (Bruxelles, 4 juillet 2024)**  12036/24
Informations communiquées par la présidence

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la présidence en ce qui concerne les résultats du forum politique sur la promotion de la recherche et de l'innovation en Europe centrale et orientale dans le cadre de la gestion durable des ressources naturelles, de la sécurité des systèmes alimentaires et du développement des politiques de bioproduction, et par la Pologne en ce qui concerne la déclaration commune correspondante des ministres de l'agriculture et des ministres de la recherche des États membres de l'initiative BIOEAST. Il a également pris note des observations de la Commission et d'autres délégations.

- c) **Déclaration commune des ministres de l'agriculture et des ministres de la recherche des États membres de l'initiative BIOEAST**  12133/24
Informations communiquées par la Pologne, au nom de la Bulgarie, de la Croatie, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie et de la Tchéquie

Le point 6 c) a été examiné en même temps que le point 6 b).

d) Améliorations nécessaires en matière d'harmonisation des critères de gestion des programmes européens de promotion des produits agricoles

 12153/1/24 REV 1

Informations communiquées par l'Espagne, soutenue par la Bulgarie, Chypre, l'Italie, la Pologne, le Portugal et la Tchéquie

Le Conseil a pris note des informations communiquées par l'Espagne. Il a également pris note des observations des délégations et de la Commission.

 Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)
